

# PROJET INNOVANT 2010-2011

## BILAN

<b>Établissement :</b> COLLEGE JEANNE D'ARC CLERMONT-FERRAND
<b>Titre du projet :</b> EPS et déficiences visuelles : vers une maîtrise de l'espace du collège au lycée
<b>Nom du coordonnateur et fonction :</b> FIESCHI GEORGES

### 1. De l'émergence du projet à son aboutissement

#### 1.1. A partir de quel état des lieux ce projet a-t-il émergé ?

**Le constat par les professeurs d'EPS du collège, que les élèves déficients visuels scolarisés dans l'établissement ne peuvent pas bénéficier d'un enseignement d'EPS suivi tout au long de l'année à cause de leur inaptitude partielle.**

#### 1.2. Quels en étaient les objectifs initiaux ?

**D'une part, proposer aux élèves un enseignement d'EPS continu, adapté à leur handicap, qui leur permette l'acquisition de compétences et la construction d'une image positive de soi.**

**D'autre part, faciliter par le biais d'un enseignement adapté, , l'acquisition d'une meilleure aisance motrice, leur permettant à terme de mieux intégrer l'enseignement commun de l'EPS dispensé du collège au lycée.**

#### 1.3. Ont-ils été modifiés au cours de la mise en œuvre du projet ?

**Si oui, pourquoi ? Et quels ont été les nouveaux objectifs définis ?**

**Au cours de l'année 2009-2010 nous avons opté pour une pluriactivité, en choisissant de proposer la pratique de quatre activités différentes, à raison de deux séances par activité ; cette année seulement deux activités ont été proposées (Athlétisme et Escalade) afin d'approfondir les apprentissages dans chacune d'elles, et permettre une évaluation de ceux-ci, évaluation qui constitue une forme de reconnaissance et d'intégration de ces élèves.**

**1.4. Quels ont été les résultats constatés ?**

**Une adhésion totale des élèves aux différentes activités sportives, dont certaines n'étaient pas à priori évidentes à pratiquer pour eux au regard de leur handicap. En athlétisme tous ont réussi à courir un 40 mètres en étant guidé uniquement à la voix. En escalade, tous ont réussi à gravir des voies d'une hauteur de 6 mètres, verticales voire légèrement en dévers pour certains d'entre eux ; ils ont également intégré la manipulation du matériel de sécurité pour s'équiper et assurer un autre grimpeur .**

**Une pratique motivée et enthousiaste.**

**Une prise de confiance en soi résultant de la découverte personnelle de leurs capacités à pratiquer des activités sportives, ainsi qu'une amélioration de leur conduite motrice.**

## **2. Les acteurs et la mise en œuvre du projet**

**2.1 Constitution de l'équipe qui a conduit le projet : enseignants (champ disciplinaire ?), autres personnels de l'établissement (fonction ?), intervenants ou partenaires extérieurs (qualité ?)**

**G. HESCH Professeur d'EPS**

**Mme C. ZAMBDI Educatrice sportive spécialisée (CRUV)**

**Une assistante de vie scolaire**

**2.2. Les élèves impliqués dans le projet (nombre, niveaux, classes, groupes, ateliers, .....)**

**3 élèves de 6°**

**1 élève de 4°**

**2.3. Les actions effectivement réalisées (type, mise en œuvre, volume horaire dans et/ou hors emploi du temps, .....)**

**Deux activités sportives proposées : Athlétisme et Escalade**

**4 séances de 2 heures pour chacune, à raison d'une séance mensuelle d'octobre 2010 à mai 2011.**

**2.4. Le projet a-t-il été inscrit dans le projet d'établissement ou dans un de ses avenants ?**

- **explicitement OUI /NON si oui donner l'extrait**
- **implicitement dans un des axes OUI /NON si oui donner l'axe**

Maintenir une cohésion sociale au sein de l'établissement et tout particulièrement au sein de l'entité classe, et restaurer la motivation chez les élèves. Prise en compte pédagogique de la diversité des élèves au sein de la classe.

### **3. Analyse**

**3.1. Quels ont été les éléments facilitateurs du projet ? Sur quels leviers avez-vous pu vous appuyer ?**

**L'accompagnement de l'éducatrice du CRUV**

**La mise en place du rattrapage scolaire pour les cours du jeudi après-midi**

**Adhésion au projet des chefs d'établissements (collège et lycée)**

**Présence d'une Assistante de Vie Scolaire**

**3.2. Quelles difficultés (organisationnelles et/ou pédagogiques) avez-vous rencontrées ? Quels ont été les freins éventuels à l'avancée du projet ?**

**Pas de problèmes particuliers, si ce n'est que les élèves ont une surcharge de travail pour rattraper les cours auxquels ils ne participent pas.**

**3.3. Quels sont les points forts du projet que vous avez mis en place ?**

- 1) Regroupement d'élèves d'âges différents, atteints de handicaps visuels divers
- 2) Mutualisation des moyens entre collège et lycée
- 3) Mise en œuvre d'une pédagogie adaptée à la diversité des handicaps visuels

**3.4. Sur quels indicateurs chiffrés pouvez-vous vous appuyer pour mesurer le degré d'atteinte des objectifs fixés ?**

**Nous ne disposons pas de véritables indicateurs chiffrés, par contre nous pouvons avancer comme critère de réussite de cette action les points suivants :**

**L'assiduité des élèves qui ont assisté à toutes les séances quelle que soit l'activité proposée, et l'enthousiasme affiché pour parler autour d'eux de ce qu'ils ont fait au cours de chaque séance.**

**Tous affirment vouloir poursuivre cette action si elle est reconduite au cours de la prochaine année scolaire.**

**Les progrès enregistrés aux plans moteurs par l'ensemble des élèves**

**3.5. Vos commentaires sur les effets attendus et/ou non attendus**

**L'ensemble des élèves participant à cette action, dont certains ont des difficultés scolaires, ont montré tout au long de l'année l'envie de progresser et réussir, y compris lorsque des difficultés pouvaient paraître insurmontables (problème de surcharge pondérale en escalade pour un élève)**

## 4. Perspectives

**Envisagez-vous un prolongement à ce projet ? Si oui, sous quelle forme et avec quels objectifs ?**

**Pour l'année 2011-2012, nous appuyant sur les textes relatifs à l'accueil des élèves en situation de handicap nous envisageons de faire inscrire cette action à l'emploi du temps des élèves en l'inscrivant dans le cadre des Interventions Pédagogiques Particulières, afin que ces élèves puissent bénéficier de 2 heures d'EPS hebdomadaires tout au long de l'année avec un contenu adapté à leur handicap.**

**Cette mise en œuvre nouvelle s'inscrit dans le nouveau projet d'établissement du collège Jeanne d'Arc ainsi que dans le projet d'EPS.**

**A noter que trois nouveaux élèves vont arriver en classe de sixième à la rentrée 2011.**

**Date :**

**Signature du Chef d'établissement :**

*Puigard*

